

à un heureux concours de circonstances plutôt qu'à la souplesse de l'organisme. Notons d'abord que la grave pénurie de pétrole et de gaz, qui avait troublé les relations atlantiques à la fin de 1973, s'était atténuée au printemps de l'année en cours. En second lieu, l'élection de nouveaux gouvernements en France, en Allemagne de l'Ouest, au Portugal et en Grande-Bretagne avait modéré le dogmatisme des uns et des autres. Les nouveaux gouvernements peuvent se payer quelque temps le loisir de dialoguer et de composer pendant qu'ils jaugent amis et adversaires tant au pays qu'à l'étranger.

Troisièmement, les querelles de doctrine qui opposaient en 1973 le secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, et le ministre français des Affaires étrangères, Michel Jobert, s'étaient apaisées bien avant la mort de M. Pompidou. Le prétendu «grand débat» sur les intentions américaines et les attitudes françaises à l'égard de l'Europe s'était révélé stérile, n'ayant en somme que fait croire à une conclusion préordonnée, et interpréter des divergences passagères comme de nouvelles politiques des États en cause. Le débat fut gâché par les déclarations exagérées de la France concernant l'«impérialisme» américain comme par les affirmations tout aussi exagérées des Américains au sujet des prétentions de la France en Europe. Dès le début de 1974, il était clair que ce débat, loin d'être une saine exposition de leurs divergences, n'avait servi qu'à aggraver inutilement leurs relations. De fait, M. Kissinger et M. Jobert parlaient déjà sur un autre ton avant l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence.

Enfin, l'occasion même de la réunion ne pouvait qu'engendrer l'harmonie. Cet anniversaire, en effet, inclinait toutes les délégations à se concentrer sur les thèmes les plus susceptibles de les rapprocher et l'imminence du grand jour a accéléré la rédaction des projets de communiqué ainsi que l'échange de concessions.

#### **Au-delà des généralités**

A tout prendre, même si elle n'offre rien de bien neuf, la déclaration ne s'en tient pas aux généralités rebattues, car elle définit au jugement de ses membres le rôle de l'Alliance durant le reste des années soixante-dix. On y retrouve l'habituelle garantie de sécurité collective «une attaque contre l'un ou plusieurs (des membres de l'Alliance) sera considérée comme une attaque contre tous». Également réaffirmé est l'attachement «aux principes de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et de progrès social». (Cela sonne moins creux actuellement grâce à

l'adoption d'une politique plus humanitaire par les nouveaux gouvernements portugais et grec.) L'essence des engagements en matière de sécurité se trouve aux paragraphes 4, 5 et 6. (On trouvera le texte de la Déclaration dans le numéro de juillet/août de *Perspectives internationales*.)

Quelques observateurs ont prétendu voir dans cette déclaration certains éléments nouveaux. Écrivant le 28 juin de Bruxelles, où la «Déclaration d'Ottawa» fut officiellement signée, le correspondant du *New York Times* relevait plusieurs allusions importantes.

Le paragraphe huit de la déclaration stipule que «tout en réaffirmant que l'un des principaux objectifs de leur politique est de rechercher des accords qui réduiraient les risques de guerre, ils (les membres de l'Alliance) déclarent aussi que de tels accords ne doivent pas limiter leur liberté d'employer pour la défense commune, en cas d'attaque, toutes les forces à leur disposition».

De l'avis du correspondant, «toutes» est ici le «mot clé». Selon lui, ce mot: «semble répondre à la méfiance des Européens qui voient dans l'accord soviéto-américain visant à empêcher la guerre nucléaire la possibilité que les États-Unis reviennent sur leur promesse de défendre l'Europe occidentale avec tout leur arsenal nucléaire.»

S'il en était ainsi, ajoutons qu'il faudrait plus qu'une telle interprétation pour dissiper cette crainte obstinée des Européens. Leur méfiance se prolongera, car elle ne saurait être apaisée que momentanément par les professions d'aide des Américains. Depuis l'incorporation de la «riposte graduée» à la stratégie militaire américaine par le président Kennedy, les Européens de l'Ouest (et particulièrement les Français) ont craint que les États-Unis ne préfèrent défendre l'Europe occidentale sur les lieux mêmes plutôt que de l'Amérique du Nord.

Le paragraphe neuf de la déclaration affirme explicitement que «tous les membres de l'Alliance s'accordent à penser que la présence continue de forces canadiennes et de forces substantielles américaines en Europe joue un rôle irremplaçable pour la propre défense de l'Amérique du Nord aussi bien que pour celle de l'Europe». Selon le même correspondant, cela équivaut à un «solide point d'argumentation pour les Européens de l'Ouest à qui l'on a souvent demandé ce qu'ils pouvaient offrir en échange du privilège d'être défendus par l'Amérique». Car la déclaration ajoute: «les forces substantielles des Alliés européens servent à défendre l'Europe de même que l'Amérique du Nord».